

MARCHE PUBLIC DE SERVICE

Objet du marché :

Travaux de Construction de la Cité éducative et artistique par la Communauté de Communes "Le Tonnerrois en Bourgogne »

Référence du marché : 2022 – TR – 1

Procédure :

Procédure adaptée en application de l'article 27 du décret n° 2016-350
du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

ACTE D'ENGAGEMENT

Date de la publication :

21 janvier 2022

Date limite de remise des offres :

Vendredi 18 mars - 12 heures

Coordonnées pour retirer le document unique de consultation :

Plateforme www.synapse-entreprises.com

Adresse d'envoi des candidatures :

Envoi électronique sur la plateforme www.synapse-entreprises.com



COMMUNAUTE DE COMMUNES "LE TONNERROIS EN BOURGOGNE"

Bâtiment Le Sémaphore – 2 avenue de la Gare – 89700 TONNERRE

Tél : 03.86.54.86.11 – Fax : 03.86.55.11.38 – E-mail : contact@ccltb.fr

Site Internet : www.letonnerroisenbourgogne.fr

ACTE D'ENGAGEMENT

Article 1^{er} – Maître d'ouvrage

Communauté de Communes Le Tonnerrois en Bourgogne
Le Sémaphore
2, avenue de la Gare
89700 TONNERRE
Tél : 03.86.54.86.11

Article 2 – Objet du marché

Le présent marché de travaux a pour objet un marché de travaux lié à la construction de la Cité éducative et artistique par la Communauté de Communes Le Tonnerrois en Bourgogne, destinée à accueillir le Conservatoire de Musique et de Danse, ainsi que la réhabilitation d'une salle polyvalente du Collège à destination partagée.

Article 3 – Comptable public assignataire des paiements

SGC Avallon, 12 rue Bocquillot – 89200 Avallon - IBAN : FR26 3000 1001 67C8 9600 0000 085

Article 4 – Contractant

Après avoir pris connaissance du règlement de consultation et des documents qui y sont mentionnés ;

Et après avoir fourni les attestations, certificats et déclarations prévus aux articles 50 à 54 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ainsi que dans l'arrêté du 29 mars 2016 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats ;

Le signataire (Candidat individuel),

Mme / M.

Agissant en qualité de

m'engage sur la base de mon offre et pour mon propre compte ;

Nom commercial et dénomination sociale

Adresse.....

.....

Adresse électronique.....

Téléphone : / / / / Télécopie : / / / /

Numéro de SIRET

Code APE

Numéro de TVA intracommunautaire.....

engage la société sur la base de son offre

Nom commercial et dénomination sociale

Adresse.....

.....

Adresse électronique.....

Téléphone : / / / / Télécopie : / / / /

Numéro de SIRET.....

Code APE.....

Numéro de TVA intracommunautaire.....

Le mandataire (Candidat groupé),

Mme / M.

Agissant en qualité de

- désigné mandataire : du groupement solidaire
 du groupement conjoint non solidaire
 du groupement conjoint

Nom commercial et dénomination sociale

Adresse.....

.....

Adresse électronique.....

Téléphone : / / / / Télécopie : / / / /

Numéro de SIRET.....

Code APE.....

Numéro de TVA intracommunautaire.....

S'engage, au nom des membres du groupement, sur la base de l'offre, à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après.

aux prix indiqués ci-dessous ;

Taux de la TVA :

Montant hors taxes¹ :

Montant hors taxes arrêté en chiffres à :
.....

Montant hors taxes arrêté en lettres à :
.....

Montant TTC⁴ :

Montant TTC arrêté en chiffres à :
.....

Montant TTC arrêté en lettres à :
.....

OU

aux prix indiqués dans l'annexe financière jointe au présent document.

L'offre ainsi présentée n'est valable toutefois que si la décision d'attribution intervient dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

Article 5 – Offre de prix

Les prestations du présent marché sont conformes au Cahiers des Clauses Techniques et Particulières (CCTP). La rémunération du présent marché se fait sur la base de prix forfaitaire.

Article 6 – Délais d'exécution

Le délai d'exécution du présent marché est conclu pour une durée de 20 mois à compter de la notification. Le délai d'exécution propre au lot pour lequel je m'engage sera déterminé dans les conditions stipulées au CCAP (planning).

Article 7 – Paiement

La Communauté de Communes "Le Tonnerrois en Bourgogne" se libèrera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes ci-après :

☛ Ouvert au nom de :
pour le lot suivant :
Domiciliation :
Code banque : Code guichet : N° de compte :
Clé RIB : IBAN :
BIC :

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation du marché à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant des articles 45, 47, 48, 49 et 50 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ainsi que de l'article 51 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Fait en un seul original,

Signature du candidat

A,

(Porter la mention « lu et approuvé »)

Le

ACCEPTATION PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

Est acceptée la présente offre pour valoir marché,

Signature du candidat

A,

(Porter la mention « lu et approuvé »)

Le

NOTIFICATION DU MARCHE AU TITULAIRE

En cas de remise contre récépissé, le titulaire signera la formule ci-dessous :

Reçu à titre de notification une copie du présent marché :

Signature du candidat

A,

Le

En cas d'envoi en LR/AR, coller l'avis de réception postal, daté et signé par la titulaire valant date de notification du marché